

## BONNE FÊTE, MAMANS

### Le 24 mai, à la Salle des Conférences

Une fois n'est pas coutume, mais organisation des élections législatives oblige, c'est à la salle des conférences qu'avait lieu cette année la traditionnelle réception des mères de famille employées de notre commune, l'Hôtel de Ville étant déjà prêt pour le lendemain à accueillir les électeurs.

En ce samedi 24 mai, le temps était superbe et c'est dans une ambiance chaleureuse et avec beaucoup d'émotion que Madame le Maire Colette Rota, après avoir félicité toutes les mamans, souvent entourées de leur famille, et son Conseil Municipal remettaient un cadeau à chacune d'elles avant de partager le pot de l'amitié.

Une réunion très conviviale mettant à l'honneur les mamans et leur chère famille. Nous leur renouvelons toutes nos félicitations, et leur souhaitons beaucoup de joies familiales.

*Une agréable réunion de familles.*



## OUVERTURE DE 2 CENTRES DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT A SAINT PARRÉS AUX TERTRES

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour les jeunes de 7 à 12 est reconduit dans les locaux du Groupe scolaire P. Brossolette. Il sera ouvert du lundi 30 juin au vendredi 25 juillet 97 (inclus), de 7 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h 15. Son tarif journalier a été arrêté à 30 F. La demande étant suffisamment importante, une cantine sera mise à disposition des enfants des 2 centres de loisirs, durant toute la période de fonctionnement de ces centres, du lundi au vendredi. Prix du repas 20 F. Soit prix de journée, repas compris = 50 F.

Le CLSH proposé depuis de nombreuses années aux

enfants de 3 à 6 ans sera ouvert dans les locaux de l'école maternelle, durant la même période et avec les mêmes horaires. La tarif journalier est fixé à 22 F. Soit prix de journée, repas compris = 42 Francs,

Les bons de la CAF et participations d'entreprise sont admis. La directrice du CLSH petite enfance est madame Monique GRAMMONT

Le directeur du CLSH Brossolette est monsieur PFAFFEN-ZELLER Jérôme, et madame Marie-France HYARDIN est directrice adjointe.

## PASSEPORTS LOISIRS JEUNES

**PASSEPORT  
LOISIRS  
JEUNES**

En juillet et en août, le Passeport Loisirs Jeunes 1997 permettra aux jeunes de participer à plus de 60 activités, proposées par 50 associations, sportives ou culturelles.

Cette opération, menée par l'Office Municipal du Sport de Troyes, en collaboration avec la Ville de Troyes et la Communauté de l'Agglomération Troyenne, est ouverte aux jeunes de 6 à 18 ans, habitant Troyes ou une des communes de l'agglomération.

Les activités à découvrir sont extrêmement variées; du Football Américain au Boomerang, en passant par l'Escalade, le Théâtre, la Peinture, l'Aviron, l'Écime, le Judo, la Boxe, le Street Hockey, le Volley et bien d'autres encore...

Le Passeport Loisirs Jeunes sera en vente, dès le 6 juin à la Mairie de Saint-Parres-aux-Tertres, ainsi qu'à l'Office Municipal du Sport (2, boulevard Carnot) et à la Mairie de Troyes Bureau d'Accueil (Place de l'Hôtel de Ville).

### Pour l'acquérir il faut

- venir avec ses parents
- un justificatif de domicile
- 50 francs
- une photo d'identité

Il est possible de se procurer le Passeport Loisirs Jeunes avec le Chéquier Loisirs jeunes de la Caisse d'Allocations Familiales. Ce chéquier donne accès à de nombreuses activités sur tout le département.

### NOUVEAUTÉS

Les jeunes de plus de 13 ans auront la possibilité de participer à des activités organisées par des animateurs. Pour ceux qui sont intéressés, un forum d'information aura lieu le lundi 30 juin à 14 heures, salle des fêtes. Les activités se dérouleront au mois de juillet 97.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services de la mairie, ou les animateurs à partir du 30 juin à la salle des fêtes tous les après-midi.